



Mairie  
d'OYEU 38690

## PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 5 MARS 2026 :

Date de convocation du Conseil municipal par mail le : 27/02/2026.

### **PRESENTS :**

Christophe BENOIT, Évelyne DUVERT, Nathalie BEAUJEAN, Christelle MEYER, Laurent GREYNAT, Jean-Marc VALLET, Brigitte AUBERT, Marie-Hélène PILOT, Jérôme PECQUET, Serge BARANIECKI, Véronique DUVERNEY, Christophe BARBIER, Cécile MEYER.

### **EXCUSÉS :**

Philippe MOUTINHO donne pouvoir à Christelle MEYER.

**ABSENTE :** Ingrid SANFILIPPO

Présents : 13, le quorum est atteint.    Votants : 14    Excusé : 1    Absents : 1

### **Ordre du jour :**

- Approbation du procès-verbal de séance du 19 février 2026.
- Conventions de la CCBE pour le sentier de randonnée n°14.
- Retour des commissions.
- Informations et questions diverses.

M. Jean-Marc VALLET est désigné secrétaire de séance.

La séance commence à 20h05.

### APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE SÉANCE DU 19 FÉVRIER 2026

Il n'est fait aucune remarque sur le compte rendu, Mr le maire met au vote :

Présents : 13            Votants : 14            Pour : 14            Contre : 0            Abstentions : 0

Le compte rendu est approuvé à l'unanimité.

Avant d'ouvrir la séance, M. Christophe BENOÎT remercie et félicite l'équipe du conseil municipal pour l'implication de chacun pendant les six années passées. Les félicitations s'adressent aussi à M. Jean-Pierre GAUCHET, secrétaire général, avec qui il a eu une bonne collaboration.

### DÉLIBÉRATIONS

#### **D2026-05 : Conventions de la CCBE pour le circuit 14 au départ de la commune d'Oyeu.**

M. Le Maire rappelle qu'un circuit de randonnée n°14 au départ d'Oyeu est prévu dans le cadre du projet mené par le service tourisme de la Communauté de Communes de Bièvre-Est (CCBE). L'itinéraire passe sur la commune d'Oyeu et deux conventions doivent être signées entre la CCBE et la commune d'Oyeu :

1. La première a pour objet d'attribuer à ce circuit le label « sentiers plaines et collines de Bièvre Est » et de permettre l'entretien paysager de ce sentier par la CCBE.
2. La seconde permet le libre passage du public randonneur (pédestre, équestre ou cycliste) et d'implanter le matériel dédié au projet sur l'itinéraire : signalétique directionnelle et réglementaire,

meublé d'interprétation du patrimoine et mobilier de confort. L'autorisation de passage ne constitue pas une servitude accordée à la communauté de communes.

Les présentes conventions sont destinées à définir les rôles et les responsabilités de chaque signataire.

Après avoir pris connaissance de ces deux projets de convention et après délibération, le conseil municipal :

- **Autorise** M. Le Maire à signer les conventions de labellisation et d'autorisation de passage sur le circuit n°14 de randonnée au départ de la commune d'Oyeu.

Présents : 13      Votants : 14      Pour : 14      Contre : 0      Abstention : 0

Remarques : Mr le Maire précise que les travaux d'installation des panneaux ludiques et matériels signalétiques ont tous été réalisés.

**La délibération est adoptée et les conventions annexées au présent PV.**

## RETOUR DES COMMISSIONS

### Conseil communautaire :

M. Le Maire indique que le vote du budget a été réalisé ; Résultat : 11 votes pour ; 3 contre dont notre commune. Il explique qu'aucune évaluation n'a été faite du résultat de fonctionnement (pour 1,4 millions d'Euros).

Les budgets eaux et assainissement resteront stables en 2026. A noter qu'il y a une baisse de la consommation d'eau, ce qui engendre moins de recettes en retour.

**Ordures ménagères** : le nouveau dispositif de collecte chez l'habitant va être mis en œuvre début avril 2026. Les nouveaux bacs jaunes pour collecter les emballages plastiques, cartonnets etc... seront remis aux habitants pendant le mois de mars. La distribution a eu lieu dans la commune début mars. Le nouveau dispositif de collecte devrait prendre effet début avril.

### Ecole :

Au dernier conseil d'école, le point a été fait sur les inscriptions pour la prochaine rentrée. L'effectif serait de 92 élèves, ce qui laisse présager une fermeture de classe. On passerait de 5 à 4 classes. La directrice, qui occupe temporairement ce poste, n'a pas la certitude de rester à Oyeu la prochaine saison 2026-2027.

Les élèves « délégués » demandent à réaliser une fresque sur un mur dans la cour qui symboliserait l'amitié. L'idée est intéressante, la peinture leur serait fournie par la commune.

La rambarde de l'escalier a été repeinte.

## INFORMATIONS DIVERSES

### Le local :

L'association « 1000 cafés » a reçu 21 candidatures. 12 ont été écartées pour des dossiers non conformes.

Parmi les candidats à la reprise du commerce, deux ont été sélectionnés. Ils ont présenté leur projet à la commission des élus qui s'est tenue fin février.

L'un développerait un projet innovant avec une restauration « calabraise ». Il proposerait en complément des ateliers cuisine.

L'autre aurait un projet plus traditionnel à l'image de ce que faisait le précédent locataire des lieux.

La commission des élus a porté son choix sur le premier candidat, un projet plus pertinent et plus innovant. Habitant à Valencogne, le jeune couple n'occupera pas le logement au-dessus du commerce.

A noter que le fond de commerce reste à 1000 cafés. L'objectif sera d'inviter les nouveaux preneurs à investir eux même dans le commerce (rachat de matériels par ex...) et, à plus long terme, racheter le fond de commerce.

Les travaux de mise aux normes de la cuisine sont terminés.

**Le SIVU du Fayard :**

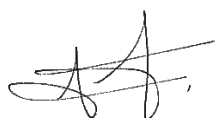
Une réunion du conseil syndical a eu lieu pour le vote du budget 2025 et le primitif 2026.

La participation des communes reste constante pour 2026 au prorata du nombre d'habitants des deux communes.

Les travaux de remplacement du dôme de l'entrée du gymnase, mais aussi des chéneaux et gouttières vont être réalisés ce printemps. La subvention demandée au département est actée, celle de la DETR est toujours en attente de confirmation.

**Fin de séance à 21h15,  
Prochain Conseil Municipal le samedi 21 mars à 18h  
pour l'élection du Maire et des Adjoints.**

Secrétaire de séance,  
M. Jean-Marc VALLET,



Le Maire,  
M. Christophe BENOIT,

